

N° SIRET : 20006759300026	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b> <b>Année 2024</b> <b>Page n° 1</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LA NAUTE		Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET ANNEXE		Date d'Edition : 03/04/2025

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 24/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	41
Nombre de suffrages exprimés	47
VOTES : Contre =0	Pour =47
Abstentions =0	
Date de convocation :	18/03/2025

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Valérie SIMONET  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Valérie SIMONET, La Présidente,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>20 696,08</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (87 404.11 - 65 433.40)	21 970,71
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-1 274,63
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>143 508,83</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (54 014.60 - 34 975.12)	19 039,48
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	124 469,35
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>143 508,83</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	20 696,08
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

N° SIRET : 20006759300026	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b> <b>Année 2024</b> <b>Page n° 2</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LA NAUTE		Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET ANNEXE		Date d'Edition : 03/04/2025

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 24/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	41
Nombre de suffrages exprimés	47
VOTES : Contre =0	Pour =47
Abstentions =0	
Date de convocation :	18/03/2025

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Valérie SIMONET  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Valérie SIMONET, La Présidente,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. BERTHON, GRASS, RAMOS, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, DECHAMPS suppléante JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, FAUCCONNET, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMÉNIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, BREUIL, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : VERDIER à GALINDO, VIRGOULAY à JAMME, BOUDINEAU à FERRIER, COTENTIN à MAZET, PAYARD J à SIMON, VENTENAT à DESGRANGES, GUYONNET à BREUIL.

Excusés : SIMONET V, DESCLOUX, BOUCHET, SCHMIDT, WELZER.

Absents : BIGOURET, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, PLAS, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, LARGE, GLOMOT.

Cachet :

Pour expédition conforme,

La Présidente,

